

Amendes	Montants 23-24	Montants 24-25 +4,5%
RECLAMATION		
Droit de contestation après réclamation sur feuille de match)	15 €	16 €
COMMISSION		
Frais de dossier pour examen de litige ou réclamation par commission autre que le C.R.S.	80 €	84 €
Amende intervention C.R.S.R.	60 €	63 €
COMMISSION REGIONALE SPORTIVE (C.R.S.))		
RELATIVES AUX REPORTS DE MATCH / ENGELEMENT		
Demande de modification de date ou inversion match après les dates limites	10 €	10 €
Demande de modification de lieu après les dates limites	5 €	5 €
Demande de modification d'horaire après les dates limites	5 €	5 €
Modification de dates, d'horaire ou de lieu non conforme (+ frais de déplacement de(s) arbitre(s)	55 €	57 €
Présentation tardive d'une demande d'engagement	9,50 €	10 €
FEUILLE DE MATCH		
Feuille de match non postée selon prescription ou scannée si absente F.D.M.E.		

Amende par jour de retard : 1 ^{er} au 7 ^{ème} jour	6,75 €	7,05 €
Amende par jour de retard : 8 ^{er} à 1 mois (forfait)	48 €	50 €
Amende retard 1 mois et plus (Forfait)	110 €	115 €
Renouvellement de retard : 1 ^{er} au 7 ^{ème} jour>	13,50 €	14 €
Renouvellement de retard : 8 ^{ème} jour à 1 mois > (Forfait)	95 €	99 €
Renouvellement de retard : 1 mois et plus (Forfait)	200 €	209 €
LICENCES		
Licence non présentée	3,35 €	4 €
Maximum par feuille de match	9 €	9 €
RESULTAT NON COMMUNIQUÉ SUR INTERNET		
Résultats non saisis sur internet selon prescription si absence de F.D.M.E.		
1 ^{ère} faute	13,25 €	14 €
2 ^{ème} faute	27 €	28 €
3 ^{ème} faute	33 €	34 €
Retard dans la transmission des documents	17 €	18 €
Non transmission des documents	35 €	37 €

TERRAINS		
Défaut des terrains ou installations	9 €	9 €
Retard dans la mise en place des matériels	2,25 €	2,35 €
FORFAITS & PENALITES		
Forfait 1^{er} cas : Pas déclaré en temps utile ou administratif : Seniors>	35 €	37 €
Forfait 1^{er} cas : Pas déclaré en temps utile ou administratif : jeunes (Excellence – Performance)	25 €	26 €
Forfait 2^{ème} cas : Déclaré en temps utile ou administratif : Seniors	26 €	27 €
Forfait 2^{ème} cas : Déclaré en temps utile ou administratif : Jeunes (Excellence – Performance)	15 €	16 €
Forfait 3^{ème} cas : Forfait général en cours de saison : Seniors	136 €	142 €
Forfait 4^{ème} cas : Forfait général avant la 1 ^{ère} rencontre : Seniors	75 €	78 €
Forfait 4^{ème} cas : Forfait général avant la 1 ^{ère} rencontre : Jeunes	30 €	31 €

3 ^{ème} forfait non justifié pour le club : Seniors	136 €	142 €
3 ^{ème} forfait non justifié pour le club : Jeunes >	75 €	78 €
Forfait en interdépartementaux Jeunes	10 €	10 €
Forfait en finales régionales : Pas déclaré en temps utile ou administratif : Seniors	60 €	63 €
Forfait en finales régionale : Pas déclaré en temps utile ou administratif : Jeunes	40 €	42 €
Forfait match de barrage ou de classement : Pas déclaré en temps utile ou administratif : Seniors >	60 €	63 €
Forfait match de barrage ou de classement : Déclaré en temps utile ou administratif : Seniors >	30 €	31 €
Forfait en coupe de Bretagne : Après parution des poules : Seniors	25 €	26 €
Forfait en coupe de Bretagne : Après parution des poules : Jeunes	25 €	26 €
COMMISSION REGIONAL ARBITRAGE (C.R.A.)		
Absence justifiée ou non et remplacement non prévue d'un arbitre de couverture : amende réclamée au club qu'il représente	53 €	55 €

Absence justifiée ou non et remplacement non prévue d'un arbitre de couverture au delà de 3 absences pour le même club : amende demandée au club qu'il représente (par absence)	70 €	73 €
Absence d'un arbitre aux finales Excellences	53 €	55 €
Absence non justifiée et remplacement non prévu d'un arbitre individuel)	35 €	37 €
Retard justifié, arbitrage totalement assuré (Déduite de l'indemnité)	2,25 €	2 €
Retard justifié, arbitrage partiellement assuré (Déduite de l'indemnité)	4,50 €	5 €
Retard justifié, arbitrage non assuré (Déduite de l'indemnité)	9 €	9 €
Retard non justifié, arbitra totalement assuré (Déduite de l'indemnité)	3 €	3 €
Retard non justifié, arbitrage partielle assuré (Déduite de l'indemnité)	6,50 €	7 €
Retard non justifié, arbitrage non assuré (Déduite de l'indemnité)	30 €	31 €
Faute technique d'arbitrage (Match à rejouer)	Remboursement de l'indemnité arbitrage	Remboursement de l'indemnité arbitrage
Marqueur non licencié (Tarif licence dirigeant)	1 €	1 €

DEVOIRS D'ACCUEIL ET DE FORMATIONS (D.A.F.)		
Absence d'arbitre de couverture ou arbitre de couverture non licencié au 31 août	280 €	293 €
Défaillante partielle D.A.F. arbitre jusqu'à maximum	200 €	209 €
Défaill total D.A.F. arbitre jusqu'à maximum	760 €	794 €
COMMISSION FINANCES		
Règlement tardif des dettes relatives aux péréquations	10 % de la dette	11 % de la dette
Règlement tardif des dettes relatives aux engagements souscrit auprès de la Ligue	1 % de la dette par mois de retard	2 % de la dette par mois de retard
Frais d'organisation d'Assemblée Générale	133 €	139 €
Procuration d'un club absent		